

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Kapitalmarkt</b>
Akteure	<b>Hans-Ueli Vogt (svp/udc, ZH) NR/CN</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2022</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Kapitalmarkt, 2019 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Wirtschaft</b>	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Finanzmarkt	1

## Abkürzungsverzeichnis

<b>WAK-SR</b>	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
<b>WAK-NR</b>	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
<b>FinfraG</b>	Finanzmarktinfrastrukturgesetz

---

<b>CER-CE</b>	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
<b>CER-CN</b>	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
<b>LIMF</b>	Loi sur l'infrastructure des marchés financiers

# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Geld, Wahrung und Kredit

#### Finanzmarkt

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 10.12.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

Hans-Ueli Vogt (udc, ZH) a mis en lumiere l'absence de sanctions pour les indications fausses ou incompletes des offrants dans les offres publiques d'achat. Il preconise donc une **modification de la loi sur l'infrastructure des marches financiers (LIMF)**. En d'autres termes, l'initiative parlementaire vise  combler l'absence de reciprocite car des sanctions sont prevues pour les societes visees par l'offre d'achat, mais pas pour l'offrant. La Commission de l'conomie et des redevances du Conseil national (CER-CN) a recommande  sa chambre de rejeter l'initiative, par 13 voix contre 9 et 3 abstentions. Elle a notamment explique qu'un examen global de la LIMF tait en cours. Elle juge donc le timing inopportun, surtout qu'il n'y pas d'urgence car d'autres mecanismes permettent dej de surveiller l'integrite et la veracite des indications de l'offrant. A l'oppose, une minorite Muller (pdc, LU) a estime qu'il tait imperatif d'agir et qu'il serait possible d'integrer une modification  la revision globale de la LIMF. Au final, le Conseil national a suivi la minorite de la CER-CN. Il a donne suite  l'initiative par 125 voix contre 66. Le PS, les Verts, les Vert'liberaux, le PDC, le PBD et 38 voix de l'UDC ont fait pencher la balance.<sup>1</sup>

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 26.10.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

En ligne avec la decision du Conseil national, la Commission de l'conomie et des redevances du Conseil des Etats (**CER-CE**) a **approuve l'initiative parlementaire** Vogt (udc, ZH) par 8 voix contre 5. Le dossier retourne  la CER-CN pour qu'un projet de mise en uvre soit tabli. Cette initiative parlementaire vise une **modification de la loi** sur l'infrastructure des marches financiers (**LIMF**) pour inclure une reciprocite des sanctions en cas d'indications fausses ou incompletes de l'offrant.<sup>2</sup>

---

1) BO CN, 2019, pp.2224 s.; Communique de presse CER-CE du 08.10.2019; Rapport CER-CN du 08.10.2019

2) Communique de presse CER-CE du 28.10.2020